

Rapport de la Cour des comptes sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale

20/09/2016

« La Cour des comptes rend public, le 20 septembre 2016, un rapport sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale. La réduction du déficit de la sécurité sociale s'est poursuivie en 2015. Toutefois, celui-ci reste élevé et sa persistance demeure une anomalie singulière au regard de la plupart de nos voisins. Le redressement des comptes sociaux devrait se poursuivre en 2016, sans certitude sur le calendrier du nécessaire retour à l'équilibre. Par ailleurs, un tel rétablissement ne se justifie pas seulement pour des raisons financières, mais aussi pour mettre un terme à l'érosion sur longue période de la protection assurée par l'assurance maladie, qui compromet l'égal accès de tous aux soins. La Cour examine en ce sens les évolutions, préoccupantes à plusieurs égards, du dispositif de prise en charge des dépenses de santé au cours de la dernière décennie ». Plus spécifiquement, la Cour évoque le sujet de la participation des assurés au financement de leurs dépenses de santé, la prise en charge des affections de longue durée, la maîtrise des prescriptions à l'hôpital mais également la modernisation des systèmes d'information hospitaliers.